



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110624

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - SYNDICAT
INTERCOMMUNAL HLM NIORT-SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE -
MODIFICATION - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
D20110528 DU 28 NOVEMBRE 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIIN
Mme Gaëlle MANGIN

SECRETARIAT GENERAL

**DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - SYNDICAT
INTERCOMMUNAL HLM NIORT-SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE -
MODIFICATION - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
D20110528 DU 28 NOVEMBRE 2011**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu les articles L.5211-7 et L.5212-7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 28 novembre 2011 désignant Madame Pilar BAUDIN, Adjointe, pour remplacer Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal, pour représenter la Ville de Niort ;

Considérant, que Madame Pilar BAUDIN était déjà membre du Comité syndical du Syndicat intercommunal HLM Niort-Saint-Maixent-l'Ecole, il convient d'élire un nouveau représentant de la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération n°D20110528 du 28 novembre 2011 ;
- procéder à la désignation, d'un représentant de la Ville de Niort au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal HLM Niort-Saint-Maixent-l'Ecole en remplacement de Monsieur Bernard JOURDAIN.

A été désigné : Monsieur Denis THOMMEROT

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	4
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD